

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 février 2021 par visioconférence.

Formant quorum sous la présidence de M. Nicola Grenon

**SONT PRÉSENTS :**

M. Nicolas Brosseau  
Mme Sylvie Côté  
M. Roch Desjardins  
Mme Sophie Dubé  
Mme Sophie Gagnon  
M. Nicola Grenon  
Mme Caroline Kilsdonk  
M. Pier-Olivier Lacoursière  
Mme Geneviève Lamoureux  
M. Serge Mainville  
Mme Lyne Marcheterre  
M. Bruno Marcoux  
Mme Dominique Migner  
M. Gérard Pierre  
M. Jasmin Roy  
M. Stéphane Simard

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale  
M. Marc-André Petit, directeur général adjoint  
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Me Jean-François Primeau, directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

**CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Nicola Grenon, président déclare la séance ouverte. Il est 20 h 00. Il vérifie auprès de la secrétaire générale la procédure de convocation, qui confirme le respect des exigences découlant de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

47-CA-2020-2021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Pier-Olivier Lacoursière :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2021

4. Parole au public
5. Affaires de la Direction générale
  - 5.1. Autorisation – Exercice d'autres fonctions par la directrice générale
6. Affaires découlant du Comité de gouvernant et d'éthique
7. Affaires découlant du Comité des ressources humaines
8. Affaires découlant du Comité de vérification et ressources matérielles
9. Affaires découlant du Comité consultatif de transport
10. Points d'information
11. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité**

48-CA-2020-2021

**ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Roch Desjardins que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2021 soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**PAROLE AU PUBLIC**

Le public est invité à transmettre des questions au préalable ou demander le lien nécessaire pour assister à la séance. Aucune question ni demande pour l'obtention du lien n'a été reçue par le Secrétariat général du centre de services scolaire.

**AFFAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

49-CA-2020-2021

**AUTORISATION – EXERCICE D'AUTRES FONCTIONS PAR LA DIRECTRICE GENERALE**

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.4 du contrat d'engagement de la directrice générale prévoit que le Centre de services scolaire facilite la participation de la directrice générale à des activités reliées au secteur de l'éducation;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale a été sollicitée par la GRICS et par le Ministère pour participer aux activités suivantes :

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

1. Agir à titre de présidente du Conseil d'administration de la Société de gestion des réseaux informatiques des commissions scolaires (GRICS);
2. Agir comme membre d'un groupe conseil sur un comité créé par la Direction de la prospective, de la veille et des relations extérieures du ministère de l'Éducation et dont les enjeux couvrent les axes d'action du Ministère, le Comité sur les résultats scientifiques et le milieu scolaire (CRSMS);

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire reconnaît que ces activités sont en lien au contrat d'engagement;

**CONSIDÉRANT** l'article 201.1 de la *Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3)*;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'autoriser ces activités à compter de la date de sa nomination ou de date du début des travaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Brosseau et RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** la directrice générale à occuper les charges ou fonctions concernées à compter de la date de sa nomination ou de la date du début de ses travaux.

**Adoptée à l'unanimité**

**POINTS D'INFORMATION**

Aucun point d'information n'est présenté.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 19.

\_\_\_\_\_  
Présidence

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

